

## **Compte rendu du Comité Directeur du 30 juin 2015 à 19 h 30**

**Excusés** : PERFETTI Jean-Claude, D'AMONVILLE Sophie, LAVIGNE DELVILLE Bertrand, CHEVASSU Jean, BERUARD François

**Absents** : BONNAZ Olivier, DAGAND Matthieu, SANCTUS Pascal

### **1. Approbation du compte rendu du 6 mai 2015**

*Approbation à l'unanimité*

### **2. Cotisations club 2015-2016**

Chantal Abry présente l'évolution des effectifs avant d'envisager les propositions du Bureau, à savoir :

- une progression des tarifs au regard de ce qui a été effectué par la FFCAM : une augmentation des catégories adultes (T1 : 0.97%, S1 : 1.13%, C1 : 1.29% et A1, 2.33%) et une stagnation pour les jeunes ;

- pas d'évolution pour l'ensemble des adhérents.

Jacques Breton précise que les subventions de la mairie d'Annecy ne seront pas aussi importantes en raison de l'absence de résultats dans les compétitions nationales. De ce fait, il s'agit, soit d'augmenter les recettes, soit de diminuer les dépenses. Dominique Lavorel demande une augmentation aussi pour les jeunes, mais moins importante. Patrick Cerisier lui précise que les augmentations ciblées ont une portée politique, dans le sens d'un geste pour l'accueil des jeunes. Gilles Rassat remarque que les accroissements du tarif du Comité Départemental, de la Fédération et du Club conduisent à une progression assez significative au global, pour les adhérents. Raymond Bérnard souhaite l'application d'une augmentation unique de cinquante centimes pour l'ensemble des adhérents.

**Contre, 3**

**Abstention, 0**

**Pour, 12.**

**La première proposition est adoptée**

### **3. Point sur les axes de communication**

Janine Ducruet évoque le cadrage de sa vice-présidence à la communication. Alain Fleuret rappelle les efforts à effectuer sur la communication tant interne qu'externe.

1. Les gilets d'accueil ne sont pas portés actuellement, ils l'ont été cet hiver. René Christin indique qu'il faut y penser, que cela ne va pas de soi.

Patrick Cerisier s'interroge sur les retours. Jean-Claude Corn précise que le port de ce gilet a été favorable. Jacques Muzard indique que le responsable d'activité doit susciter ce type de comportement.

2. Réaménagement du forum : Janine Ducruet souligne que l'affichage est dorénavant mieux organisé.

Jacques Muzard propose de mettre un titre à la frise historique de l'extérieur.

3. Les bénévoles : les adhérents peuvent s'inscrire sur le site internet en tant que volontaire. Janine Ducruet souhaite que cela soit suivi d'effet. La liste existe depuis janvier. Certains ont des ambitions sérieuses, comme être initiateur.
4. Une rencontre est prévue entre initiateurs et bénévoles, avec comme objectif la connaissance mutuelle des cadres bénévoles sur des activités ciblées : challenge à mener par équipe.
5. Le site internet : Comment attirer des adhérents jeunes et moins jeunes alors que les articles dans la rubrique « pratiquer » ne sont pas mis à jour ? Il s'agit donc de rédiger des articles récents, avec un bilan. Seul le ski de piste a effectué cette démarche, mais en 2013.

Peu d'articles sont publiés, il faudrait que les responsables d'activité suscitent l'engouement auprès des adhérents. Par ailleurs, les droits d'accès sur le site font l'objet d'une discussion. Gilles Rassat indique que c'est le Comité Directeur qui doit préciser les tâches de l'administrateur et du modérateur. En l'absence de François Béruard, administrateur du site, le sujet est reporté au prochain comité.

6. La newsletter : Janine Ducruet demande à l'assemblée les sujets possibles pour la parution de fin août. Les idées sont les suivantes : l'inscription aux murs d'escalade, la randorientation, l'inscription à la gym, le renouvellement de l'adhésion.
7. Des propositions sont faites pour la décoration du minibus. Trois propositions :

Arrière (commun aux trois propositions) : logo sur les vitres et « Esprit Club Alpin » (marque de territoire) sur la carrosserie ;

1<sup>ère</sup> proposition : un logo sur les deux portières ; coût : 230 euros

2<sup>ème</sup> proposition : un côté hiver et un côté été avec les logos d'activité ; coût : 320 euros

3<sup>ème</sup> proposition : une photo en filigrane sur les deux côtés et les logos d'activités : 520 euros.

Jacques Breton formule l'idée que les photos sont susceptibles d'évoluer.

***Vote : une abstention pour la seconde proposition.***

***Pour : 14.***

Des modifications sont proposées pour l'arrière : A gauche avec uniquement le logo et à droite cafannecy.fr et le numéro de téléphone.

***Abstentions : 2 pour l'arrière***

***Pour : 12***

***La proposition initiale faite pour l'arrière est maintenue.***

8. Achat de tee-shirts

Philippe Gabaud évoque les tee-shirts pour les initiateurs d'escalade afin de les identifier lors de la surveillance des murs. D'autres activités pourraient être intéressées par ces tee-shirts. René Christin ne voit pas l'intérêt de ce type de vêtement pour son activité.

L'activité escalade commande les tee-shirts pour les initiateurs de son activité.

Raymond Bérnard demande à ce qu'on fasse une étude sur l'image que l'on veut donner à l'extérieur. Patrick Cerisier évoque les réunions de présentation des activités. Le surf randonnée présente des vidéos ; beaucoup de monde assiste en novembre à ce type de manifestation.

René Christin indique que cette réunion est utile dans la mesure où des questions diverses sont posées.

Philippe Gabaud évoque la réunion de présentation du trail, étonné du niveau proposé dès le départ...

Alain Fleuret souligne les 30% de turn over des adhérents et la façon de procéder pour réduire ce pourcentage.

Une enquête a été menée en 2011 et Janine Ducruet indique qu'il n'y a pas d'action consécutive à celle-ci.

#### 4. Point sur les nouvelles activités

Raymond Bérnard reprend la synthèse effectuée par François Bérnard.

1. Le trail : la soirée de lancement a réuni 20 personnes, de tous âges, et du débutant au plus confirmé. Deux sorties ont été organisées ; les personnes sont plus intéressées par des sorties en semaine, ce qui peut expliquer le manque, pour l'instant, de participants. Un contrat d'objectif a été lancé sur extranet, sans réponse à l'heure actuelle. Une équipe sera constituée pour le trail d'Albertville en septembre. Deux personnes se sont proposées pour encadrer des sorties. La communication se fait via une mailing liste ([trailcafannecy@googlegroups.com](mailto:trailcafannecy@googlegroups.com)) et sur le site internet. Les inscriptions se font pas mail ou au forum le vendredi soir.

Pour l'automne prochain, des entraînements hebdomadaires seront mis en place ainsi qu'un suivi avec l'aide du centre médico sportif d'Annecy auquel la section est d'office adhérente.

Alain Fleuret précise que la difficulté repose sur l'hétérogénéité des participants. L'aspect kilomètres peut paraître rébarbatif.

2. Le vtt : Patrick Cerisier et Guillaume Condat participent à un stage initiateur début juillet. Marco Marchelli souhaite encadrer sous autorisation du président. Un programme est prêt sur internet ; des sorties sont prévues les mardi et le week-end avec la proportion suivante : 1/3 d'enduro, 1/3 de DH (downhill) et 1/3 sorties randonnées faciles.

VTTour propose des cotations, sur le même principe que skitour.. La sécurité est invoquée avec le port du casque intégral et des protections dorsales, Patrick Cerisier se propose pour être responsable de l'activité. Il évoque le manque de régularité des sorties entre amis. L'idée est donc de proposer un programme bien cadré. 10 à 15 personnes sont intéressées, l'idée est d'élargir les possibilités de randonnées hors des sentiers battus : aller « grenouiller ailleurs » .

3. Le parapente : Alain Fleuret a écrit à tous les adhérents du club ayant coché l'activité sur extranet. Le problème a été au départ la qualification des encadrants parapente. Nicolas Revol, ayant une qualification Biplace, accepte d'être responsable de l'activité. Jeudi 2 juillet une réunion de présentation sera effectuée. Les formations sont assurées uniquement par la FFVL ; il n'y a pas de qualification FFCAM . L'assurance du CAF fonctionne sur cette activité.

René Delieutraz évoque les problèmes d'assurance et de responsabilité à une certaine époque. Alain Fleuret indique que le qualifié peut emmener un adhérent CAF.

Nathalie, gardienne, cherche à dynamiser le refuge du Parmelan et le parapente pourrait être une piste.

Philippe Gabaud souligne le caractère vieillot du site internet du chalet du Parmelan.

- Slackline ; autorisée par la C2A à Evire et à Baudelaire. Le responsable du mur sera en charge de voir la sécurité. Quid des questions d'assurance.

## 5. Retour sur les assises des associations du 6 juin 15

Trois membres du Bureau ont assisté à cette réunion, organisée par la mairie d'Annecy. Alain Fleuret fait une synthèse sur la conférence du matin ; les associations de +500 k€ de budget progressent, mais la frange intermédiaire est en train de diminuer. Le financement est en train de basculer vers les régions et les départements. La moyenne d'âge des responsables d'association est aussi une problématique, avec la question du remplacement.

Les subventions vont diminuer et il va falloir trouver des possibilités autres, avec une piste sur le mécénat. Un crédit d'impôt peut être alloué. Jacques Breton se demande comment lister les chefs d'entreprise adhérents.

Trois ateliers : le dirigeant et ses salariés. Le problème du salarié bénévole a été évoqué par une association de théâtre. L'avocat présent lors de cette rencontre, a évoqué les raisons du non cumul d'une activité salariée et bénévole.

Jacques Breton souhaite aussi que la valorisation des heures de bénévoles soit aussi abordée. Cela peut signifier qu'on augmente les subventions. La mise en place peut être longue.

Atelier bénévoles : Chantal Abry souligne le cas de l'association entraide. Le président de cette association a rappelé la nécessité de donner un objectif précis aux bénévoles, en terme de disponibilité et de compétences, surtout pour les jeunes. La synthèse de la journée peut être trouvée sur le site internet de la mairie d'Annecy.

Atelier communication : Janine Ducruet a été contactée à cette occasion par une association travaillant sur l'enfance maltraitée, qui souhaite se faire connaître. Cela pourrait se concrétiser à l'occasion de la randorientation.

## 6. Questions diverses

La Candidature de Valérie Lacroix est présentée pour un stage de marketing sportif. Les membres du Comité Directeur ont statué par la négative.

Chantal Abry se demande qui a la clé détenue par Jean-Pierre Crestia à l'époque de sa vice-présidence ? Personne ne sait. Elle pose la question du maintien de la proposition faite pour les « bénévoles méritants ». le Comité Directeur opte pour cette récompense.

La Candidature de Loic Brouet pour les 50 jeunes alpinistes Rhône-Alpes est évoquée par Alain Fleuret. Ce jeune demande une subvention pour participer à un stage FFME. La réponse est négative.

René Christin s'interroge sur le remboursement de la formation des initiateurs jeunes. Ce point mérite d'être discuté lors d'une prochaine réunion.

La mise en ligne des inscriptions au mur de l'activité escalade commence à prendre forme.

Raymond Bérnard renvoie à un article du Dauphiné Libéré. Deux alpinistes du Club Alpin Français de Bourg-en-Bresse ont disparu le 6 juillet 2014, au cœur du massif du Mont-Blanc. Ils n'ont jamais été retrouvés. Un encadrant bénévole de l'association bressane a été placé sous le statut de témoin assisté.

Pour le bilan des activités d'hiver, il manque à Raymond Bérnard des informations sur le ski compétition. Des nouveautés ont été présentées sur les brevets randonnées en ski de randonnée, en surf rando et en raquettes. Un autre niveau est prévu pour le glacier. Des stages doivent être organisés par les clubs.

Patrick Cerisier rappelle qu'un stage surf est prévu en 2016.

Gilles Rassat soulignent que 13 initiateurs d'escalade du club ont été recyclés.

Vous pouvez adresser vos suggestions et propositions d'amélioration pour la prochaine réunion de **bureau** à l'adresse suivante : [secretariatgeneral@cafannecy.fr](mailto:secretariatgeneral@cafannecy.fr)

**Prochaine réunion du Bureau : mercredi 2 septembre 2015**

**Prochaine réunion du comité directeur : mercredi 9 septembre 2015.**

**Chantal ABRY**  
Secrétaire générale

**Alain FLEURET**  
Président